



Redressement judiciaire douteux

Par **maudio974**, le **19/10/2013 à 19:53**

bonjour,
mon employeur et actuellement en redressement judiciaire, ma question et la suivante puis je contacter le mandataire judiciaire sur les méthodes douteuse de mon employeur pour son plan de redressement. ou a quel autre organisme.
cordialement

Par **trichat**, le **19/10/2013 à 20:05**

Bonsoir,

Si vous ne précisez pas quelles sont ces "méthodes douteuses", comment pourrions-nous les apprécier? Peut-être que pour vous, elles apparaissent douteuses, mais ne constituent en rien des erreurs ou pratiques critiquables.

Cdt

Par **maudio974**, le **19/10/2013 à 20:44**

je m'explique comment peut on redresser son entreprise en effectuant des transaction non déclaré. facture sans non ou faux nom, règlement en espèce etc.....

Par **trichat**, le **19/10/2013** à **20:55**

Alors si vous avez des preuves, vous adressez un courrier au procureur de la République. Là, il s'agit de délits (faux et abus de biens).

Attention: toute dénonciation non vérifiée peut se retourner contre vous: dénonciation calomnieuse.

Vous pouvez également informer l'administrateur judiciaire de ces pratiques.

Cdt

Par **maudio974**, le **19/10/2013** à **21:15**

si je dénonce ces pratiques a l'administrateur judiciaire cela suffit je pense , pourquoi au procureur de la république. je précise que j'ai 2 enregistrement prouvant tous ces fait dit une facturation avec un faux nom. ces éléments je compte les utilisé pour ma procédure At que mon employeur conteste car l'accident a eu lieu dans des circonstance que j'explique ci dessus.